



Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

## Imagine For Margo

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **Imagine For Margo**

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

Siège social : 34 rue de la Croix de Fer 78100 Saint-Germain-En-Laye

SIREN : 753 806 462

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de l'association Imagine For Margo,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Imagine For Margo relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance des appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la conformité aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note « Notes annexes au CROD et au CER » de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes,  
Mazars

Paris La Défense, le 8 juin 2023

DocuSigned by:  
*Aurélie Joubin*  
130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	128 827	36 583	92 245	53 801	38 444	71.46
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	31 963	23 920	8 043	9 881	-1 837	-18.59	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes	19 115		19 115		19 115		
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	3 504		3 504	3 504			
<b>Total I</b>	183 409	60 503	122 906	67 185	55 721	82.94	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	71 702		71 702	41 738	29 965	71.79
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	2 503 179		2 503 179	256 208	2 246 971	877.01
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	5 682 665		5 682 665	7 852 322	-2 169 657	-27.63
Charges constatées d'avance (2)	78 975		78 975	71 897	7 079	9.85	
<b>Total II</b>	8 336 521		8 336 521	8 222 164	114 357	1.39	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	8 519 930	60 503	8 459 428	8 289 349	170 078	2.05	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires		4 138		4 138		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité		912 284		819 000	93 284	11.39	
Autres							
Report à nouveau		8 182		8 182			
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>		118 948		93 284	25 664	27.51
	<b>Situation nette (sous total)</b>		1 043 551		924 604	118 948	12.86
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>		1 043 551		924 604	118 948	12.86
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		4 761 137		4 517 815	243 322	5.39
	<b>Total II</b>		4 761 137		4 517 815	243 322	5.39
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		188			188	
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		160 179		118 783	41 396	34.85
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		95 301		124 692	-29 391	-23.57
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		2 372 927		2 557 206	-184 279	-7.21
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance		26 144		46 250	-20 106	-43.47
	<b>Total IV</b>		2 654 740		2 846 931	-192 191	-6.75
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		8 459 428		8 289 349	170 078	2.05

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 050 606 2 773 013

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations	4 590		6 480		-1 890	-29.17
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages	331 308		304 700		26 608	8.73
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	15 000				15 000	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	3 181 116		3 048 241		132 875	4.36
Mécénats	1 142 800		1 025 767		117 033	11.41
Legs, donations et assurances-vie	357 828				357 828	
Contributions financières	453 022		197 688		255 334	129.16
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 998		6 195		-2 198	-35.47
Utilisations des fonds dédiés	1 167 912		2 004 000		-836 088	-41.72
Autres produits	42		194		-152	-78.35
<b>Total I</b>	<b>6 657 615</b>		<b>6 593 265</b>		<b>64 350</b>	<b>0.98</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	872 297		751 335		120 961	16.10
Aides financières	3 563 769		4 162 927		-599 159	-14.39
Impôts, taxes et versements assimilés	30 208		10 079		20 130	199.73
Salaires et traitements	448 196		292 904		155 292	53.02
Charges sociales	172 568		101 642		70 926	69.78
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	21 205		20 205		1 000	4.95
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	1 411 234		1 136 911		274 323	24.13
Autres charges	3 285		1 047		2 239	213.87
<b>Total II</b>	<b>6 522 762</b>		<b>6 477 050</b>		<b>45 712</b>	<b>0.71</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>134 853</b>		<b>116 216</b>		<b>18 637</b>	<b>16.04</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	18 076		4 736		13 340	281.67
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	18 076		4 736		13 340	281.67
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	18 076		4 736		13 340	281.67
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	152 930		120 952		31 978	26.44
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>						
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	33 982		27 668		6 314	22.82
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	6 675 691		6 598 002		77 690	1.18
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	6 556 744		6 504 718		52 026	0.80
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	118 948		93 284		25 664	27.51

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature	93 581		13 673		79 908	584.42
Prestations en nature	912 247		2 294 273		-1 382 026	-60.24
Bénévolat	87 635		85 355		2 280	2.67
<b>TOTAL</b>	<b>1 093 463</b>		<b>2 393 301</b>		<b>-1 299 838</b>	<b>-54.31</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	93 581		13 673		79 908	584.42
Prestations en nature	912 247		2 294 273		-1 382 026	-60.24
Personnel bénévole	87 635		85 355		2 280	2.67
<b>TOTAL</b>	<b>1 093 463</b>		<b>2 393 301</b>		<b>-1 299 838</b>	<b>-54.31</b>

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	16
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	16
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	17
Permanence ou changement de méthodes	17
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	18
Etat des amortissements	18
Tableau de variation des fonds propres-générosité du public	19
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Autres immobilisations incorporelles	20
Evaluation des immobilisations corporelles	20
Evaluation des amortissements	21
Créances immobilisées	21
Evaluation des créances et des dettes	21
Disponibilités en Euros	21
Produits à recevoir	21
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	22
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Rémunération des dirigeants	22
Ventilation de l'effectif moyen	22
Valorisation des contributions volontaires	22
Honoraires des commissaires aux comptes	23
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagement en matière de pensions et retraites	23
<b>- AUTRES COMPLEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
Subventions d'exploitation	24
Legs, donations, assurances-vie	24
Fonds dédiés	25
Informations complémentaires concernant les fonds dédiés	26
Compte de résultat par origine et destination (CROD)	27
Compte d'emploi et ressources (CER)	28
Notes annexes au CROD et CER	29-33

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **PREAMBULE**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 459 427.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 6 657 615.14 Euros et dégageant un excédent de 118 947.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE**

L'association a pour objet :

- Soutenir la recherche sur les cancers pédiatriques ;
- Apporter un soutien aux familles concernées et contribuer au bien-être des enfants hospitalisés.

Cette action comprend en outre :

- La promotion et le soutien des projets de recherche et de développement de nouveaux médicaments et traitements pour les enfants et adolescents atteints de cancers ;
- La participation et l'organisation d'évènements (culturels, sportifs, ...) permettant la collecte de fonds auprès des particuliers et des entreprises ;
- L'organisation de campagnes d'information, de colloques et de conférences sur les cancers pédiatriques ;
- La favorisation d'échanges entre les familles et les professionnels, chercheurs, praticiens et spécialistes.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Un leg a été accepté et réalisé par l'association durant l'exercice.

Celui-ci apparait en produit pour 357 827,53 €.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun évènement significatif n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes, le 23 mars 2023.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les états financiers ont été établis et présentés en conformité avec le règlement de l'Autorité des normes comptables N° 2014-03 relatif au plan comptable général et le règlement de l'Autorité des normes comptables N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC 2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	75 319		53 508
Matériel de transport	4 138		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 521		4 304
Avances et acomptes			19 115
<b>TOTAL</b>	27 659		23 419
Prêts, autres immobilisations financières	3 504		
<b>TOTAL</b>	3 504		
<b>TOTAL GENERAL</b>	106 482		76 927

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			128 827	128 827
<b>TOTAL</b>			128 827	128 827
Matériel de transport			4 138	4 138
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 825	27 825
Avances et acomptes			19 115	19 115
<b>TOTAL</b>			51 078	51 078
Prêts, autres immobilisations financières			3 504	3 504
<b>TOTAL</b>			3 504	3 504
<b>TOTAL GENERAL</b>			183 409	183 409

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>	21 519	15 064		36 583
Matériel de transport	4 138			4 138
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 641	6 141		19 782
<b>TOTAL</b>	17 779	6 141		23 920
<b>TOTAL GENERAL</b>	39 297	21 205		60 503

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	15 064				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 141				
<b>TOTAL</b>	6 141				
<b>TOTAL GENERAL</b>	21 205				

**Tableau de variation des fonds propres - générosité du public**

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A LOUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres avec droit de reprise	4 138							4 138
Réserves	819 000	93 284	84 900			0		912 284
Report à nouveau	8 182							8 182
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	93 284	-93 284	-84 900	118 948	77 694			118 948
<b>TOTAL</b>	924 604			118 948	77 694	0		1 043 551

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 504	-1	3 504
Autres créances clients	71 702	71 702	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	13 857	13 857	
Débiteurs divers	2 489 322	2 489 322	
Charges constatées d'avance	78 975	78 975	
<b>TOTAL</b>	<b>2 657 360</b>	<b>2 653 856</b>	<b>3 504</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	188	188		
Fournisseurs et comptes rattachés	160 179	160 179		
Personnel et comptes rattachés	32 046	32 046		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 784	41 784		
Impôts sur les bénéfices	7 955	7 955		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 950	11 950		
Autres impôts taxes et assimilés	1 565	1 565		
Autres dettes	2 372 927	768 793	1 604 134	
Produits constatés d'avance	26 144	26 144		
<b>TOTAL</b>	<b>2 654 740</b>	<b>1 050 606</b>	<b>1 604 134</b>	

### Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
- Site internet	76 158	20.00
- Logiciel CRM	52 669	20.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **Evaluation des amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'usage (option laissée aux PME selon décret 2005-1757) :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet et logiciels	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

### **Créances immobilisées**

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	236 443
Disponibilités	17 183
Total	253 625

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	188
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 988
Dettes fiscales et sociales	51 538
Total	162 714

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		78 975
Total		78 975
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		26 144
Total		26 144

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres		Montant
des organes de direction ou de gérance		32 282
Total		32 282

#### Effectif moyen

		Personnel salarié
Employés		10
Total		10

#### Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature représentent le travail, les biens ou les services apportés gratuitement par des personnes physiques ou morales tierces.

La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté les heures bénévoles si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré, charges patronales incluses.

Au cours de l'exercice 2022, le détail des contributions volontaires dont l'Association a bénéficié est le suivant :

- des contributions en travail : le bénévolat dont a bénéficié l'Association aurait représenté un coût d'environ 87.635 Euros ;
- des contributions en biens : des repas et produits cosmétiques valorisés à 93.581 Euros ;
- des contributions en services : les prestations offertes à l'Association ont été évaluées à un montant total de 912.247 Euros. Certaines prestations publicitaires offertes à l'Association n'ont pas été comptabilisées car il n'est pas possible de les valoriser avec suffisamment de fiabilité.

#### Mises à disposition gratuite de biens

Dans le cadre du bail commercial de location conclu avec la société iXblue en date du 18 juillet 2019 pour une durée de neuf ans, l'Association bénéficie d'une mise à disposition gratuite d'une partie des locaux qu'elle loue, valorisée selon le détail suivant :

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- 30 m<sup>2</sup> de locaux d'archives à 98 Euros par an et par mètre carré, soit 2 940 Euros HT par an ;
- 7 m<sup>2</sup> de quote-part de parties communes à 98 Euros par an et par mètre carré, soit 686 Euros HT par an ;
- 6 places de parking à 500 Euros par an soit 3 000 Euros HT par an ;
- Provision pour charges de 84 Euros par an et par m<sup>2</sup>, soit 3 108 Euros HT par an.

En 2022, la contribution en nature de l'entreprise iXblue est ainsi valorisée à 9 734 Euros HT soit 11 680,80 Euros TTC.

### **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9.480 Euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9.480 Euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Engagement en matière de pensions et retraites**

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

IMAGINE FOR MARGO  
78100 Saint-Germain-en-Laye

### **Subventions d'exploitation**

La subvention de 15 000 € a été versée par la Région Ile de France pour la participation au financement de la course Enfants sans Cancer – Saint-Cloud 2022

### **Legs, Donations, assurances-vie**

<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANTS</b>
Montant perçu d'assurance-vie	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	357 827,53
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés.	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>CHARGES</b>	<b>MONTANTS</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés	
Donation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Donation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds liés aux legs ou donations	
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>357 827,53</b>

VARIATION DES FONDS DEDIES (k€) Au 31/12/2022		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
Type de fonds	Projet ou catégorie de projet		REPORTS (comptes 689)	UTILISATIONS		TRANSFERTS (réaffectations des excédents des projets achevés)	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			Montant global (comptes 789)	Dont remboursements aux donateurs				
Subventions d'exploitation								
Contributions financières d'autres organismes (personnes morales de droit privé à but non lucratif)	<b>RECHERCHE</b>							
	reserve (don Fondation Afer)	30					30	
	FIGHT KIDS CANCER 2022		0,30				0,3	
	<b>BIEN-ETRE</b>							
	don pour hôpital reçu de ABCFAO							
	don réserve	13	62	10			66	
Ressources liées à la générosité du public	<b>RECHERCHE</b>							
	BEACON	50					50	
	BIG_DATA_MANAGEMENT Gustave Roussy	60		60				
	BIG_DATA_RESEARCH Curie	60					60	
	BIOMEDE	375					375	
	ESMART	616					616	
	MAPPYACTS	1 102					1 102	
	MICCHADO	271					271	
	Neuropathie necker	25					25	
	NIVO_ALCL	500		80			420	
	PARC	36		35		-1	0	
	SACHA	40		40				
	Sarcomes Ewing	23		23				
	SELUDEX	50					50	
	VINOLO	23					23	
	RESERVE recherche	172	17	102		1	87	
	Ducassou CHU Bordeaux	55					55	
ESC FIGHT KIDS CANCER 2021 réserve	795		795			0		
ESC Réserve		1 117				1 117		
<b>BIEN-ETRE</b>	222	215	23			415		
<b>TOTAL</b>	<b>4 518</b>	<b>1 411</b>	<b>1 168</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 761</b>	<b>1 526</b>	

### **Informations complémentaires concernant les fonds dédiés**

Les fonds dédiés au projet MAPPYACT n'ont pas été mouvementés au cours des deux derniers exercices. La convention a été signée le 04/05/2023 et un premier versement va être effectué.

Les fonds dédiés au projet MICCHADO n'ont pas été mouvementés au cours des deux derniers exercices mais le solde de ce projet a été payé le 31/01/2023.

Les fonds dédiés au projet Neuropathie Necker n'ont pas été mouvementés au cours des deux derniers exercices mais le solde de ce projet a été payé le 22/03/2023.

Les fonds dédiés au projet SELUDEX n'ont pas été mouvementés au cours des deux derniers exercices. Le périmètre de ce projet a été réduit. Nous avons reçu un courrier de l'ITCC daté du 11/01/2023 confirmant qu'il n'y aura plus d'appel de fonds. Une information indiquant la réaffectation de ces fonds sur l'appel à projet Fight Kids Cancer 2023 a été envoyée à tous nos donateurs lors de notre newsletter du 07/01/2023.

Les fonds dédiés au projet Vinilo, non mouvementés au cours des deux derniers exercices, n'a pas fait l'objet d'une réaffectation au cours de l'année 2022 comme cela était prévu. Nous avons reçu un courrier de l'ITCC daté du 11/01/2023 confirmant que le projet était terminé et qu'il n'y aura plus d'appel de fonds. Une information indiquant la réaffectation de ces fonds sur l'appel à projet Fight Kids Cancer 2023 a été envoyée à tous nos donateurs lors de notre newsletter du 07/01/2023.

Les fonds dédiés au projet Ducassou CHU Bordeaux n'ont pas été mouvementés au cours des deux derniers exercices. Le projet ayant pris du retard un avenant est en cours pour une prolongation du projet sur 2023.

Il a été décidé d'affecter 102 K€ de la Réserve recherche à l'appel à projet Fight Kids Cancer 2022.

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**  
**Exercice 2022**

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>4 704 409</b>	<b>4 704 409</b>	<b>4 080 488</b>	<b>4 080 488</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	4 590	4 590	6 480	6 480
1.2 Dons, legs et mécénat	4 681 743	4 681 743	4 074 008	4 074 008
- Dons manuels	3 181 116	3 181 116	3 048 241	3 048 241
- Legs, donations et assurances-vie	357 828	357 828	-	-
- Mécénat	1 142 800	1 142 800	1 025 767	1 025 767
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	18 076	18 076	-	-
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>788 370</b>		<b>513 513</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	331 308		304 700	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	453 022		197 688	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	4 040		11 126	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>15 000</b>		-	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>		-	
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>1 167 912</b>	<b>1 157 907</b>	<b>2 004 000</b>	<b>1 974 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 675 691</b>	<b>5 862 317</b>	<b>6 598 002</b>	<b>6 054 488</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>4 070 979</b>	<b>3 688 256</b>	<b>4 451 295</b>	<b>4 158 534</b>
1.1 Réalisées en France	4 070 979	3 688 256	4 451 295	4 158 534
- Actions réalisées par l'organisme	507 210	499 695	288 368	271 160
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	3 563 769	3 188 560	4 162 927	3 887 373
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>726 460</b>	<b>458 706</b>	<b>640 591</b>	<b>465 711</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	726 460	458 706	640 591	465 711
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>292 884</b>	<b>288 886</b>	<b>228 047</b>	<b>221 852</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>21 205</b>		<b>20 205</b>	
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>33 982</b>		<b>27 668</b>	
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 411 234</b>	<b>1 348 774</b>	<b>1 136 911</b>	<b>1 123 492</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 556 744</b>	<b>5 784 622</b>	<b>6 504 718</b>	<b>5 969 589</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>118 947</b>	<b>77 694</b>	<b>93 284</b>	<b>84 900</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 093 463</b>	<b>1 093 463</b>	<b>2 393 301</b>	<b>2 393 301</b>
Bénévolat	87 635	87 635	85 355	85 355
Prestations en nature	912 247	912 247	2 294 273	2 294 273
Dons en nature	93 581	93 581	13 673	13 673
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 093 463</b>	<b>1 093 463</b>	<b>2 393 301</b>	<b>2 393 301</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>87 635</b>	<b>87 635</b>	<b>85 355</b>	<b>85 355</b>
Réalisées en France	87 635	87 635	85 355	85 355
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>912 247</b>	<b>912 247</b>	<b>2 294 273</b>	<b>2 294 273</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>93 581</b>	<b>93 581</b>	<b>13 673</b>	<b>13 673</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 093 463</b>	<b>1 093 463</b>	<b>2 393 301</b>	<b>2 393 301</b>

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n°91-772 DU 7 AOÛT 1991)**  
Exercice 2022

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>					
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 688 256</b>	<b>4 158 534</b>	<b>1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>4 704 409</b>	<b>4 080 488</b>
1.1 Réalisées en France	3 688 256	4 158 534	1.1 Cotisations sans contrepartie	4 590	6 480
- Actions réalisées par l'organisme	499 695	271 160	1.2 Dons, legs et mécénats	4 681 743	4 074 008
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	3 188 560	3 887 373	- Dons manuels	3 181 116	3 048 241
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs, donations et assurances-vie	357 828	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Mécénats	1 142 800	1 025 767
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	18 076	-
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>458 706</b>	<b>465 711</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	458 706	465 711			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>288 886</b>	<b>221 852</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>4 435 848</b>	<b>4 846 097</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>4 704 409</b>	<b>4 080 488</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	-	-	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	-	-
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 348 774</b>	<b>1 123 492</b>	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS</b>	<b>1 157 907</b>	<b>1 974 000</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>77 694</b>	<b>84 900</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 862 317</b>	<b>6 054 488</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 862 317</b>	<b>6 054 488</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)</b>	622 230	537 330
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	77 694	84 900
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)</b>	699 924	622 230
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>87 635</b>	<b>85 355</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 093 463</b>	<b>2 393 301</b>
Réalisées en France	87 635	85 355	Bénévolat	87 635	85 355
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	912 247	2 294 273
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>912 247</b>	<b>2 294 273</b>	Dons en nature	93 581	13 673
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>93 581</b>	<b>13 673</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>1 093 463</b>	<b>2 393 301</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 093 463</b>	<b>2 393 301</b>
<b>FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>			
<b>FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>4 474 395</b>	<b>5 324 904</b>			
(-) Utilisation	1 157 907	1 974 000			
(+) Report	1 348 774	1 123 492			
<b>FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>4 665 262</b>	<b>4 474 395</b>			



IMAGINE FOR MARGO  
78100 Saint-Germain-en-Laye

## NOTES ANNEXES AU CROD ET AU CER

Le compte de résultat par origine et par destination (CROD) ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) arrêtés au 31 décembre 2022 ont été établis conformément au règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour mémoire, suite à l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06 :

- Les mécénats reçus par l'Association entrent dans le calcul des ressources liées à la générosité du public ;
- Les contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif font l'objet d'un suivi dans les comptes de fonds dédiés lorsqu'elles sont affectées par les financeurs à des projets définis.

L'objectif du CROD est d'appréhender les produits et les charges de l'exercice selon leur origine et leur destination, ainsi que la part liée à la générosité du public, cette dernière étant ensuite reprise dans le CER.

Le CROD est établi en adéquation avec les rubriques du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des produits et des charges.

A ce titre, il présente un total des produits et des charges au 31 décembre 2022 respectivement de 6 675 691 € et de 6 556 744 € en adéquation avec le compte de résultat et un résultat net comptable de +118 947 € (excédent).

### **Nos missions et actions principales sont :**

- Promouvoir et soutenir des projets de recherche et de développement de nouveaux médicaments et de traitements spécifiques pour les enfants et adolescents atteints de cancers,
- Accroître les connaissances sur les cancers pédiatriques, en organisant des campagnes d'information, des colloques et des conférences,
- Mobiliser les acteurs de la recherche européenne pour lever les freins réglementaires et administratifs qui ralentissent la recherche et convaincre les industriels d'investir en oncologie pédiatrique,
- Favoriser les échanges entre les familles et les professionnels, chercheurs, praticiens et spécialistes,
- Améliorer le bien-être des enfants et adolescents malades afin de les soutenir dans leur quotidien difficile, en leur permettant de participer à des activités ludiques, culturelles, ou sportives.

### **1. CROD – Les produits**

#### **1.1. Produits liés à la générosité du public**

Il est important de rappeler que les produits liés à la générosité du public couvrent un périmètre plus large que les ressources strictement liées à l'appel à la générosité du public au sens de la loi du 7 août 1991.

Pour 2022, il s'agit :

- Des cotisations sans contrepartie ;
- Des dons ;
- Des legs, donations et assurances-vie ;
- Du mécénat ;
- Des autres produits liés à la générosité du public.

IMAGINE FOR MARGO  
78100 Saint-Germain-en-Laye

Cette dernière rubrique est principalement constituée de produits financiers liés aux comptes sur livret.

Pour mémoire, le poste « Legs, donations et assurances-vie » est présenté pour le montant brut de la succession.

Le total des produits 2022 liés à la générosité du public (rubrique 1. des produits du CROD) s'élève à 4 704 k€.

### **1.2. Produits non liés à la générosité du public**

Les produits non liés à la générosité du public comprennent :

- Des fonds versés par les entreprises sous forme de parrainage
- Des contributions versées par des organismes privés à but non lucratif
- Des transferts de charges

Le total des produits 2022 non liés à la générosité du public (rubrique 2. des produits du CROD) s'élève à 788 k€

### **1.3. Subventions et autres concours publics**

Ce poste correspond à la subvention octroyée par la Région Ile de France pour la participation au financement de l'organisation de la course Enfants sans Cancer – Saint-Cloud 2022 d'un montant de de 15 k€.

### **1.4. Utilisation Report des ressources affectées et non encore utilisées**

Cette rubrique correspond aux fonds dédiés qui obéissent au mécanisme de consommation (reprise sur l'exercice) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte. Son montant s'élève à la somme 1 168 k€.

## **2. CROD – Les charges**

### **2.1. Précisions préalables**

A partir de la balance générale, les charges sont affectées à une rubrique du CROD selon les règles d'affectation suivantes :

- Coûts directs : affectés à 100% à la rubrique de charges par destination correspondante pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée ;
- Coûts indirects : tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales sont ventilés sur la base de clés de répartition ; les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.

Afin d'améliorer la lecture des coûts par nature, il a été décidé, à partir des comptes 2018, de ne plus affecter la masse salariale aux « frais de fonctionnement » par défaut, mais de la répartir en fonction du temps passé par chaque salarié sur les rubriques suivantes :

- Actions mobilisation sociale : 23,8 %
- Financement de la recherche contre le cancer : 11,6 %
- Soutien aux familles et bien être : 32,4 %
- Frais d'appel à la générosité du public : 23,4 %
- Frais de fonctionnement : 8,9 %

Cette répartition a été faite de manière déclarative et la cohérence a été vérifiée par la Présidente de l'association. Les estimations de temps passé par salarié sur chacune des rubriques sont documentées.

A l'exception des informations précisant les ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées et non utilisées, les informations figurant dans le CER correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le CROD.

IMAGINE FOR MARGO  
78100 Saint-Germain-en-Laye

## 2.2. Missions sociales

Le total des dépenses concernant les missions sociales engagé pour l'exercice 2022 est de 4 071 k€.

Les ressources collectées en 2022 ont été affectées à hauteur de :

- 2 450 k€ au financement des programmes suivants :

European Science Fondation	22 k€
FKC 2022	2 103 k€
SFCE – Sacha	50 k€
INSERM – Fougery	50 k€
Institut Curie – Malaise	50 k€
GFAOP	19 k€
Fondation I4M	10 k€
Projets bien-être	146 k€

- 408 k€ au financement de la quote-part des charges salariales affectée aux missions sociales
- 40 k€ aux frais liés la mobilisation sociale
- 3 k€ aux frais liés aux soutiens des projets de recherche
- 2 k€ aux frais liés à des projets de bien-être
- 1 168 k€ à l'utilisation des fonds dédiés antérieurs permettant ainsi de financer les programmes suivants :

Big Data IGR	60 k€
NIOV ALCL	80 k€
PARC	35,5 k€
SACHA	40 k€
Sarcome Ewing – G.Roussy	22,5 k€
FKC 2022	897 k€
Projets bien-être	33 k€

## 2.3. Frais de recherche de fonds

Les ressources collectées en 2022 ont permis de financer les frais d'appel à la générosité du public pour montant de 726 k€. Cette somme est principalement constituée par :

- les frais liés à l'organisation de nos événements 490 k€,
- à la quote-part des charges salariales liées à la recherche de fonds 144 k€,
- aux commissions liées aux encaissements des dons 43 k€

## 2.4. Frais de fonctionnement

Le total des frais de fonctionnement engagés par l'association pour l'exercice 2022 est de 293 k€.

Ils se composent notamment :

- des frais de personnel à hauteur de 89 k€
- des honoraires comptables, du commissaire aux comptes et autres pour 68 k€
- de la location des bureaux à hauteur de 35 k€

## 2.5. Dotations aux provisions et aux dépréciations

Ce poste est composé exclusivement des dotations aux amortissements pour un montant de 21 k€

## 2.6. Impôt sur les bénéfiques

L'association ayant dépassé en 2021 le plafond de la franchise des impôts commerciaux accordée aux associations régis par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, l'impôt sur les sociétés au titre de l'année 2022 s'élève à 34 k€.

IMAGINE FOR MARGO  
78100 Saint-Germain-en-Laye

## 2.7. Report en fonds dédiés de l'exercice

Les dons manuels, mécénats et contributions financières d'autres organismes non utilisés à la clôture de l'exercice (nets des frais de collecte éventuels) ont été portés en fonds dédiés à hauteur de 1.411 k€ au 31/12/2022. Les fonds serviront à financer des projets de recherche sélectionnés lors des futurs appels à projets principalement au travers de FIGHT KIDS CANCER pour un montant de 1.134 k€ ainsi que des actions de bien-être pour un montant de 277 k€.

Ainsi en 2022, 119 k€ restent non affectés et viennent s'ajouter aux 912 k€ déjà mis en réserves les années précédentes et aux 8 k€ mis en report à nouveau. Ces fonds propres d'un montant total de 1 044 k€ seront destinés à financer :

- Tout projet ou action entrant dans l'objet social de l'association ;
- Le fonctionnement de l'association sous la surveillance de ses membres et dirigeants.

## 3. CROD – Affectation de la part issue de la générosité du public

- Les ressources liées à la générosité du public dédiées à la recherche sont affectées aux missions sociales et plus spécifiquement au financement de projets de recherche
- Les ressources liées à la générosité du public dédiées au bien-être sont affectées aux missions sociales et plus spécifiquement au financement de projets bien-être
- Les ressources liées à la générosité du public dédiées à l'organisation de nos événements sont affectées aux frais de recherche de fonds
- Les ressources liées à la générosité du public non dédiées sont ensuite affectées à la part des charges non couverte par les ressources non issues de la générosité du public affectées.

## 4. CROD – Affectation de la part non issue de la générosité du public

### 4.1. Parrainages

Les parrainages 331 k€ ont été affectés au financement :

- De projets de recherche à hauteur de 122 k€ dans le poste « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France »
- Des frais d'appel à la générosité du public dans le cadre des courses Enfants sans Cancer pour 200 k€

Le solde de 9 k€ n'a pas été affecté à un poste de charges.

### 4.2. Subventions

La subvention de 15 k€ a été affectée aux frais d'appel à la générosité du public dans le cadre de la courses Enfants sans Cancer – Saint-Cloud.

### 4.3. Contributions financières sans contrepartie

Les contributions financières 453 k€ ont été affectés :

- Au financement de projet de bien-être à hauteur de 7,5 k€ dans le poste « Actions réalisées par l'organisme »
- Au financement de projets de recherches à hauteur de 207 k€ dans le poste « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France »
- Au financement de projets de bien-être à hauteur de 36 k€ dans le poste « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France »
- Au financement des frais d'appel à la générosité du public dans le cadre des courses Enfants sans Cancer pour 52,5 k€
- En report de fonds dédiés de l'exercice pour le financement de futur projet de recherche pour un montant de 62,5 k€

Le solde de 87 k€ n'a pas été affecté à un poste de charges.

IMAGINE FOR MARGO  
78100 Saint-Germain-en-Laye

**4.4. Autres produits non liés à la générosité du public**

Ces autres produits correspondant notamment à des transferts de charge pour un montant de 4 k€ ont été affectés aux frais de fonctionnement.